

Déclaration du Japon à la Sous-commission 4

Le Japon est préoccupé par l'absence d'avis scientifique du SCRS concernant plusieurs propositions soumises à la Sous-commission 4 cette année, en particulier la proposition PA4_806A/2023. Dans un esprit de compromis et de coopération, le Japon ne bloque pas l'adoption de cette proposition étant donné qu'il s'agit d'une résolution non contraignante. Toutefois, le Japon s'opposera à ce que cette résolution soit convertie en une recommandation contraignante à l'avenir, à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un avis scientifique clair du SCRS.